



Inscription d'un club

1. Clubs

Les modalités d'inscription sont les suivantes : la cotisation s'élève à 950,- € et comprend :

- L'assurance
- Les frais d'arbitrage
- La location de la salle et des vestiaires
- Le listing d'équipe comprenant jusqu'à 10 membres actifs et 5 membres inactifs

Afin de rendre un dossier complet et d'ainsi valider l'inscription de votre club pour la saison prochaine, il vous faut :

- Payer un acompte de 250,-€ pour le 1^{er} juillet au plus tard sur le compte BE26 6528 3159 5129.
- Envoyer un email à contact@enmf.org avec les coordonnées complètes du responsable ainsi que le nom de votre club pour recevoir vos codes d'accès au module de gestion.
- Renvoyer les documents CODE ENMF, ENGAGEMENT SOLIDAIRE, CHARTE ENMF (disponible sur le site de l'Entité) chez Luc Duret au 40, rue du Pinson à 5140 Ligny ou par mail à contact@enmf.org.
- Payer le solde de la cotisation, soit 700,- € pour le 31 juillet au plus tard sur le compte BE26 6528 3159 5129.

2. Membres (joueurs/délégués)

Par son affiliation, tout membre affilié accepte implicitement le règlement de l'ENMF.

Par joueur, il faut le document d'affiliation dûment complété ainsi qu'une copie recto verso de la carte d'identité. (Valable pour tous les membres anciens ou nouveaux sans exception)

Un membre issu d'un club en dette devra payer une proportionnelle des dettes de son club avant de pouvoir être affilié dans une nouvelle équipe.

Pour tout membre supplémentaire (autre que les 10 premiers membres actifs et/ou 5 premiers membres inactifs du listing) :

- 40€ par membre (à verser avant que le nouveau membre ne prenne part à la compétition)
- date limite des inscriptions le 15 mars (module + documents)
- papiers d'inscriptions (document d'affiliation ENMF + copie CI) sous enveloppe ou par mail
- inscription du nouveau membre dans votre module de gestion.

Une fois les documents complets et le paiement reçus, le nouveau joueur pourra être aligné dès le dimanche suivant (moyennant l'impression par vos soins du nouveau listing d'équipe).

A chaque nouvelle saison :

- inscription des joueurs du 27 juin au 12 août^(*)
- sous enveloppe (et nom du club) chez Luc Duret au 40, rue du Pinson à 5140 Ligny ou par mail à contact@enmf.org
- inscription de votre joueur dans le module de gestion

* Passé cette date, elles reprendront à partir du premier match de championnat de l'équipe concernée. Aucune inscription n'aura donc lieu entre le 13 août et le premier match de championnat du club.